



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	19

Le Lundi 4 décembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

DELIBERATION N° 209/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Colette BENOUAHAB.

OBJET :

Suppression de postes au
tableau des effectifs

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Marie-Lou ALLAVENA, Karine BOETTI à Isabelle SAUVE, Francis FRECOURT à Audrey ROSSI, Renaud LEFEBVRE à Paul REY, Jean-Louis TAYLOR à Sébastien OLHARAN, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire expose,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services et de se prononcer sur les suppressions de postes suivantes, après la saisine du Comité Technique en date du 23 octobre 2023 et suite à son avis favorable.

➤ 11 suppressions de postes suite à avancement de grade ou concours :

- 2 postes d'adjoints administratifs principal 2^{ème} classe
- 6 postes d'adjoints techniques principal 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe

- 1 poste d'adjoint d'animation
- 1 poste d'adjoint au patrimoine principal 2^{ème} classe

- 2 suppressions de poste sans suite (départ en retraite) :
 - 1 poste de Technicien principal de 1^{ère} classe
 - 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe

- 4 suppressions de poste sans suite :
 - 1 poste d'éducateur de jeunes enfants
 - 1 poste d'infirmier en soins généraux
 - 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
 - 1 chef de service de police municipale principal 2^{ème} classe

Vu le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 12 avril 2023,

Vu le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

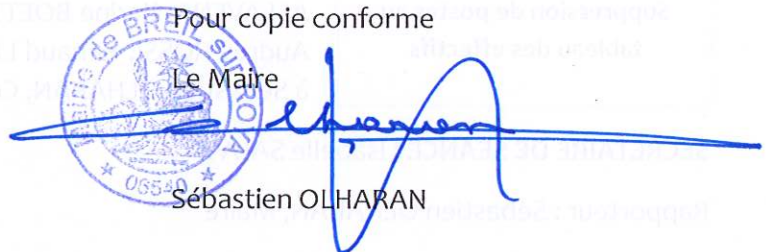
Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

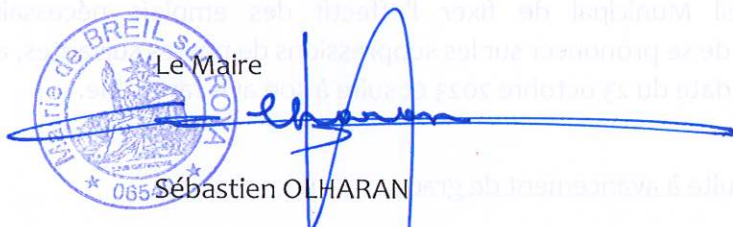
Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Commune de Breil sur Roya
Tableau des effectifs au 04/12/2023

Grades ou emplois	Cat.	Effectifs budgétaire 04/12	Effectifs pourvus 04/12	effectif agents titulaires	effectif agents contractuels	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF		11	9	8	1	
DGS	A	1	0			
Attaché principal	A	1	1		1	
Attaché	A	1	0			
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5	5	5		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	2	2		
Adjoint administratif	C	1	1	1		
SECTEUR TECHNIQUE		24	21,17	16,3	4,87	
Ingénieur	A	1	1		1	
Agent de maîtrise principal	C	2	2	2		
Agent de maîtrise	C	1	1	1		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	5,6	5,6		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	3	3		
Adjoint technique	C	11	8,57	4,7	3,87	
SECTEUR SOCIAL		6	2,8	1,8	1	
ATSEM principal de 1ère classe	C	1	1	1		
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	0			
Agent social	C	4	1,8	0,8	1	
SECTEUR MEDICO SOCIAL		5	4,3	2,8	1,5	
Infirmier Cadre de santé	A	1	0,9		0,9	
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0,6		0,6	
Aux de puériculture de classe supérieure	B	3	2,8	2,8		
SECTEUR ANIMATION		5,86	3,86	3,86	0	0,86
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2	2	2		
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1,86	0,86	0,86		0,86
Adjoint d'animation	C	2	1	1		
SECTEUR CULTUREL		1	1	1	0	
Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	C	1	1	1		
POLICE MUNICIPALE		2	2	2	0	
Chef de service	B	1	1	1		
Brigadier chef principal	C	1	1	1		
TOTAL AGENT TITULAIRES / STAGIAIRES		54,86	44,13	35,76	8,37	0,86
CONTRATS SUR EMPLOI PERMANENT			8,37			0
CDD sur poste vacant non pourvu par titulaire		8,37	8,37		8,37	
CDD remplacement		0	0		0	
Total Général pourvus emplois permanents		8,37	8,37		8,37	0
CONTRATS SUR EMPLOI NON PERMANENT		3,65	3,65		3,08	0
CDD accroissement saisonnier		0,57	0,57		0	
CDD accroissement temporaire		3,08	3,08		3,08	
Total Général pourvus emplois non perm.		3,65	3,65		3,08	0